

Siège social :SARL CONSEIL AUTO **IMPORT** /CONSEIL**AUTO**974

29b rue de la Terre Noire 68350 BRUNSTATT

CAPITAL: 4 000e / SIRET: 79183519200018 / RCS: TI791835192/ TVA: FR32791835192

Portable : 06.50.74.67.79 – Fixe : 09.54.34.32.33

Agence mandataire Réunion :CONSEIL AUTO 974 **SUD**

50 rue du presbytère, Saint Pierre 97410 - GSM : 06.92.81.89.16 / BUREAUX : 02.62.83.40.54

CONDITIONS GENERALES DE VENTE**1. Objet**

Les présentes conditions générales régissent les ventes de véhicules conclues entre SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 et le « Client » ainsi que le contrat de mandat conclu le cas échéant entre ces mêmes personnes dans le cadre de la recherche, la négociation et l'achat, par L'intermédiaire de SARL CONSEILAUTOIMPORT/CONSEILAUTO974, au nom et pour le compte du Client, d'un Véhicule neuf, et/ou « 0 km » et/ou récent, et/ou D'occasion tel que décrit dans la commande (ci-après « la Commande » ou « le Bon de Commande »).

Elles ont été portées à la connaissance du Client et contresignées préalablement à la conclusion de la Commande ou du contrat de mandat.

Elles sont également disponibles sur le site internet www.CONSEILAUTO974.com . La conclusion d'une commande ou d'un contrat de mandat emporte acceptation sans réserve des présentes conditions.

2. Définitions

Les véhicules dits « neufs » proposés par SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 sont des Véhicules pouvant présenter une première immatriculation à l'étranger et disposer d'un kilométrage entre 0 et 6 000 km. Le client ou le mandant est informé de cette particularité qui sera rappelée notamment sur la commande ainsi que sur la facture définitive.

Les véhicules dits « d'occasion », proposés par SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 sont des Véhicules présentant une immatriculation d'au moins 6 mois et d'un kilométrage de 6.000 km minimum. Ces véhicules peuvent, sous certaines conditions, bénéficier de la garantie constructeur restant à courir. Pour les véhicules d'occasion présentant un kilométrage à partir de 100.000 km, SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 peut proposer une garantie mécanique optionnel payante pour le client.

3. Commandes

Le véhicule objet de la Vente ou du Mandat est décrit sur le bon de commande établi par SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 à l'attention du Client (le « Véhicule »).

Ce Véhicule peut être choisi préalablement par le Client via les sites internet : <http://www.CONSEILAUTO974.com> ou <http://www.CONSEILAUTOIMPORT.com> ou directement par email. Dans le cadre d'un mandat de recherche, le Véhicule est proposé par SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 selon les critères de recherche du client.

Les photographies illustrant les Véhicules notamment sur le site de SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 n'ont aucune valeur contractuelle, sauf clause contraire mentionnée sur le Bon de Commande de SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974, notamment pour des véhicules d'occasion en stock en Europe.

Pour les véhicules étant en stock, les délais de livraison et les prix ne sont garantis que dans la limite des stocks disponibles. Si le véhicule commandé par le client devait être indisponible, le client se verra rembourser des sommes qu'il aura versées.

4. Mandat

Dans le cadre d'un contrat de mandat, SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 se met à la disposition du client pendant un temps de recherche qui prendra fin lorsque le Véhicule désiré sera commandé et livré, étant précisé que ce Véhicule devra remplir au moins 90% des critères de recherche du Client, mentionnés sur le contrat de mandat.

SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 informera son client sur les réalités du marché qui peuvent éventuellement interférer la durée de recherche de son Véhicule ainsi que la cohérence entre la demande et le budget client.

Le Client est informé et accepte que SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 négocie auprès de distributeurs indépendants de la marque du véhicule ou de toutes autres entreprises en Europe ou à l'étranger, l'achat du véhicule désigné dans le Bon de Commande.

5. Droit de rétractation

S'agissant des commandes à distance ou à la suite d'un démarchage téléphonique, le Client dispose d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours calendaires à compter de la livraison du Véhicule. Le Client pourra exercer son droit de rétractation en adressant le formulaire type de rétractation ou une lettre exprimant sa volonté de se rétracter à SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974, 29b rue de la Terre Noire-France. Le refus de prendre livraison ne suffit pas à exprimer la volonté du Client de se rétracter. Le droit de rétractation ne sera valable que si l'ensemble des documents légaux accessoires au Véhicule sont restitués concomitamment à la remise du Véhicule. Les frais résultant du retour du Véhicule sont à la charge exclusive du Client.

Le Client devra restituer le Véhicule dans les huit (8) jours calendaires suivant la réception du courrier de rétractation.

Si le véhicule restitué devait être accidenté ou endommagé pour quelque raison que ce soit, les frais de remise en état seront à la charge exclusive du Client qui s'y oblige. En outre, si le nombre de kilomètres parcourus depuis la livraison excède 1.000 km, le Client devra régler à SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 à titre d'indemnité de dédommagement forfaitaire une somme correspondant à 1 € TTC par km parcouru.

6. Prix –TVA

Le prix mentionné dans le Bon de Commande est considéré comme ferme dès réception par SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 dudit Bon de Commande signé par le Client. Ce prix comprend : le prix du véhicule, les frais de gestion administrative et de préparation du véhicule (transport terrestre, maritime, établissement des documents administratifs, contrôle avant mise à la route, nettoyage, complément gazole...), les frais de livraison et les frais annexes du véhicule dus au pays de domiciliation de l'acheteur.

Pour les clients ou les mandants ressortissant d'un département d'outre-mer disposant d'une adresse de résidence principale dans son département, les prix sont mentionnés HT selon l'article 294CGI concernant tout export de bien matériel vers les départements d'outre mer. La TVA en vigueur sera acquittée par le Client auprès du service douanier compétent dès réception du véhicule.

Pour les clients ou les mandants résidant en France métropolitaine, les prix sont compris TTC, avec TVA aux taux en vigueur, actuellement 20 %.

7. Frais supplémentaires non compris dans le prix

Le Client reconnaît et accepte qu'en cas de changement de réglementation, imposant des modifications de prix, entre le moment de l'envoi de la Commande de CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 et sa réception signée par le Client, SARL CONSEIL AUTO IMPORT/ CONSEILAUTO974 se réserve le droit de suspendre temporairement la commande jusqu'à l'acceptation par le Client du nouveau prix du véhicule. SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 veillera à en informer le Client dans les plus brefs délais par Email et par l'envoi d'un nouveau Bon de Commande édité au jour et à signer par le client. A défaut de consentement du Client quant à la modification du prix, la commande sera annulée et SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 remboursera au Client l'acompte déjà versé, à l'exclusion de toute indemnité de quelque nature que ce soit.

8. Bonus / Malus écologique et Prime à la casse

Les bonus ou malus éventuels liés aux émissions de CO2 du véhicule indiqués sur le Bon de Commande sont présentés sous Réserve d'application par les administrations. Dans les cas où SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 n'est pas en mesure d'appliquer le bonus écologique, cela est clairement indiqué sur le bon de commande. Ces mesures gouvernementales s'appliquant sur l'année en cours uniquement, SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 n'est pas en mesure de savoir à l'avance si ces dispositifs seront reconduits ni de connaître les modalités exactes de ces dispositifs dans le cadre d'une éventuelle reconduction. SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 ne pourra être tenue pour responsable de la suppression ni de la modification de ces dispositifs, notamment dans le cadre des Véhicules commandés sur une année et livrés sur l'année suivante.

9. Modalités de règlement

Le Client est informé qu'un acompte du prix du véhicule, mentionné sur le Bon de Commande, sera exigé pour l'enregistrement de sa commande. Le montant de cet acompte variera en fonction des conditions du fournisseur européen de CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974. Le paiement de cet acompte devra se faire uniquement par virement bancaire parallèlement à l'envoi du bon de commande.

Le règlement du solde de la Commande se fera préalablement à la mise à disposition du Véhicule au Client ou préalable à son expédition Outre Mer:

- exclusivement par virement bancaire, pour les clients d'outre mer,
- par virement ou chèque certifié bancaire pour les clients de France métropolitaine.

Une fois le solde payé en intégralité, SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 éditera une facture définitive au nom du Client.

Le Client est informé du fait que le Véhicule reste la propriété de SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 jusqu'au paiement intégral du prix.

10. Appellation et équipement

Les Véhicules provenant de l'étranger peuvent avoir une appellation différente des véhicules vendus sur le marché français. Le Client est informé et accepte que le véhicule défini sur le Bon de Commande puisse présenter des différences par rapport au modèle similaire vendu sur le marché français du fait de sa provenance de l'étranger. Le Client est avisé et accepte de prendre possession de son véhicule selon l'appellation déterminée par le constructeur dans le pays de provenance. Evidemment, le Client aura la possibilité de mentionner sur le Bon de commande les caractéristiques techniques auxquelles il subordonne son engagement.

11. Garantie du niveau d'équipement

Les véhicules livrés par SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 ne pourront bénéficier d'un niveau d'équipement inférieur à celui mentionné dans le mandat. Dans l'hypothèse où les caractéristiques du véhicule commandé seraient modifiées par le constructeur suite à des évolutions techniques et entraîneraient une augmentation du prix, SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 veillera à en informer le Client dans les plus brefs délais par Email et par envoi d'un nouveau bon de commande édité au jour à signer par le Client. A défaut de consentement du Client quant à la modification du prix, la commande sera annulée par SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 et remboursera au Client l'acompte déjà versé. Dans l'hypothèse où ces modifications de caractéristiques n'engendreraient aucune augmentation du prix ni altération de qualité, le véhicule livré par SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 sera considéré comme substantiellement équivalent et le Client ne pourra prétendre à aucune indemnité ni remise commerciale de ce fait. Dans le cas où le véhicule livré ne serait pas substantiellement conforme au mandat ou au Bon de Commande, l'acheteur pourra annuler sa commande et être remboursé de l'acompte qu'il aurait versé. Tout client acceptant le véhicule livré ne pourra plus prétendre à aucune réserve.

12. Immatriculation

SARL CONSEIL AUTO IMPORT /CONSEILAUTO974 réalise l'immatriculation au nom du Client. Le Client est informé que son véhicule est susceptible de subir une première immatriculation à l'étranger, à son nom ou au nom d'un intermédiaire. Dans ce cas, il est informé qu'une immatriculation provisoire WW sera attribuée jusqu'à l'obtention de l'immatriculation définitive.

13. Date et délais de livraison

La date de livraison est donnée à titre indicatif avec un délai de variation donné par le fournisseur. La livraison est fonction du constructeur, de ses délais de fabrication usine, du fonctionnement de la concessionnaire de la marque, du transitaire maritime pour les clients d'outre mer et du transporteur routier. SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 ne peut en aucune manière être tenue pour responsable d'éventuels retards de livraison des véhicules dus aux constructeurs, concessionnaires, transporteurs ou catastrophes naturelles.

En cas de prévision de retard important dans la livraison, CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 en informe immédiatement le Client qui est autorisé à annuler sa commande. Toutefois les arrhes versées lors de la commande, resteront la propriété de SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974.

Pour les clients d'outre mer qui ont commandé leur véhicule en formule spécifique sous régime du TRANSIT TEMPORAIRE, le délai de livraison et la mise à disposition du véhicule au client lors de son arrivée en métropole sont garantis par SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974. En cas d'impossibilité de mise à disposition du véhicule au client dès son arrivée en métropole, SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 s'engage à mettre à disposition du client un véhicule de location ou de substitution, jusqu'à la livraison du véhicule commandé.

14. Lieu de Livraison

Pour les clients d'outre mer effectuant un Transit temporaire et venant récupérer leurs véhicules en métropole, la livraison a lieu soit directement aux aéroports suivant : ORLY-ROISSY-BALE MUHLOUSE-ENTZHEIM-SAINT EXUPERY ou chez notre prestataire : PRESTAONE représenté par : MR ARNASSALOM David à l'adresse suivante : 2 rue de Bizzy 27200 MOUSSSEAUX NEUVILLE , qui assure le stockage du véhicule du dit client .Pour les clients de France métropolitaine la livraison s'effectuera au siège social de Conseilautoimport au 29b rue de la terre Noire . Pour les clients d'outre mer optant pour l'export classique la livraison s'effectue au port de la réunion : POINTE DES GALETS ile de la réunion, et plus particulièrement chez *Bolloré Réunion* 3 rue Gustave Eiffel ZAC Ravine à marquet 97419 LA POSSESSION ou *GONRDAND Réunion* 85 rue Jules Verne 97821 LE PORT, le client est informé que ces sociétés sont des partenaires de SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 mettant à disposition leurs locaux pour la durée de la livraison au client et selon leurs règles préétablies avec la prise en charge du véhicule sous leurs contrat d'assurance et leurs responsabilité. En tout état de cause, lorsque le véhicule est prêt à être mis à la disposition du Client, SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 ou SDV Réunion selon le cas en informe le Client. Le Client s'engage à en prendre livraison dans les huit (5) jours ouvrés qui suivront la date de mise à disposition dans les différents points de livraison mentionnés ci-avant. Passé ce délai, les arrhes versées resteront définitivement acquises à la société SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 à titre d'indemnité. Sauf accord préalable, si le véhicule n'est pas retiré dans les huit (5) jours suivant sa mise à disposition, des frais de gardiennage ou de stockage au port de la Réunion seront facturés au client.

15. Garanties

15.1 Garantie légale de conformité

Le Client bénéficie de la garantie légale de conformité, telle que définie aux articles L217-4, L217-5 et L217-12 du Code de la consommation, ci-après reproduits. SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 est tenu des défauts de conformité du bien vendu dans les conditions de l'article L. 211-4 et suivants du Code de la consommation et des défauts cachés du bien dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du code civil.

Lorsqu'il agit en garantie légale de conformité, le Client :

- dispose d'un délai de deux ans à compter de l'achat du véhicule pour faire valoir vos droits ;
- peut choisir entre la réparation ou le remplacement du véhicule, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 211-9 du Code de la consommation.
- est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les six mois suivant la délivrance du véhicule d'occasion. Ce délai est porté à vingt-quatre mois pour les véhicules neufs.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de toute garantie commerciale.

15.2. Garantie des défauts de la chose vendue

Conformément aux dispositions des articles 1641 et suivants du Code Civil, SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 garantie les défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par le Client dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Dans ce cas, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code civil.

15.3. Garantie constructeur des véhicules neufs

Les Véhicules livrés par SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 sont fournis dans la mesure du possible avec le carnet de garantie et le manuel d'utilisation en français du constructeur.

En application de la réglementation européenne (Règlement (CE) n° 140012002), la garantie constructeur est assurée par tous les établissements représentant la marque du Véhicule, tant en France, qu'à l'île de la Réunion Département d'outre mer faisant partie de l'union européenne. Le Client est informé que conformément à cette réglementation, il bénéficie en outre:

- De la gratuité de la première visite de révision lorsque cette gratuité est prévue par le constructeur.
- Des actions de rappel lors des opérations de sécurité chez le concessionnaire de la marque le plus proche de chez lui.

En aucun cas le Client ne pourra prétendre à un recours contre la société SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 en cas de mauvais usage ou de non-respect des instructions du constructeur dans l'application de la garantie.

15.4. Garantie constructeur et garantie mécanique des véhicules d'occasions

Les éventuels véhicules d'occasions livrés par SARL CONSEIL AUTO IMPORT /CONSEILAUTO974 qui ne seraient plus sous garantie constructeur (en cas de dépassement du délai préconisé par le constructeur notamment) peuvent bénéficier dans la mesure du possible, sauf information contraire mentionnée dans les conditions particulière de la COMMANDE de commande, d'une garantie mécanique conventionnelle de 3 à 12 mois pièces et main d'œuvre à souscrire auprès de l'organisme privé assureur de SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974. Cette garantie est applicable en fonction de la résidence principale du client moyennant le versement d'une somme forfaitaire. Elle prendra effet à partir de la date de livraison et de l'approbation de l'organisme du fond de garantie du véhicule au Client.

16. Assurance et limite de responsabilité

Le Client s'engage à faire assurer son véhicule à compter du jour de la livraison, et ce, dès communication des numéros d'immatriculation et numéro de série par SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974.

SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 se dégage de toute responsabilité en cas de sinistre postérieur à la mise à la disposition du Client chez les partenaires de SARL CONSEIL AUTO IMPORT /CONSEILAUTO974.

17. Cas de force majeure

Outre les cas habituellement retenus en jurisprudence, peuvent notamment être considérés comme cas de force majeure les Catastrophes naturelles, les retards de fabrication du constructeur, la suppression de la commercialisation du modèle concerné préconisé par le constructeur.

18. Clause pénale

Sauf stipulation contraire énoncée aux présentes conditions générales, dans le cas où le Client révoquerait sa commande, l'acompte sera définitivement acquis à SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 à titre de clause pénale.

19. Protection des données à caractère personnel et démarchage téléphonique

Les informations personnelles du Client (nom, prénom, email, téléphone, code postal) sont indispensables au traitement sa demande. La collecte et le traitement des données à caractère personnel fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Conformément à la loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, ces données peuvent donner lieu, de la part du Client, à l'exercice de son droit d'accès, de rectification, de mise à jour, d'opposition, et de suppression en faisant une demande écrite à l'adresse suivante : SARL CONSEIL AUTO IMPORT 29b RUE DE LA TERRE NOIRE 68350 BRUNSTATT. Conformément à l'article L. 223-2 du Code de la consommation, le client est informé qu'il peut refuser d'être contacté par téléphone en s'inscrivant sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur le site <https://conso.bloctel.fr/>.

20. Médiation

En cas de litige entre les parties, celles-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable. A défaut d'accord amiable, le client consommateur est informé conformément à l'article L.211-3 du code de la consommation qu'avant de saisir éventuellement les tribunaux judiciaires compétents et à la suite d'une réclamation écrite auprès du Vendeur, il a la possibilité de saisir gratuitement un médiateur inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir le centre de médiation compétent pour traiter les litiges relevant de la responsabilité du Vendeur au Médiateur du Conseil national des professions de l'automobile par courrier à l'adresse suivante: 50 rue Rouget de Lisle - 92158 Suresnes Cedex ou sur le site internet www.mediateur-cnpa.fr. Le client consommateur reste libre d'accepter ou de refuser le recours à la médiation et, en cas de recours à la médiation, chaque partie est libre d'accepter ou de refuser la solution proposée par le médiateur.

A défaut d'accord amiable, de recours à la médiation ou d'acceptation par les parties de la solution proposée par le médiateur, le litige opposant un client consommateur au Vendeur sera porté devant le tribunal selon les règles du droit commun. En cas de litige opposant le Vendeur et un client commerçant non résolu à l'amiable, la saisine d'un médiateur ne sera pas possible et seules seront compétentes les juridictions dont dépend leur siège social.

21. Droit applicable – Date d'effet

Les présentes conditions générales de vente sont régies par le droit français.

La date d'entrée en vigueur des présentes conditions générales est fixée au 20 avril 2018. Portées à la connaissance de nos clients, elles annulent et remplacent toutes autres conditions générales antérieures pouvant figurer sur nos documents.

Je reconnais également avoir lu les conditions générales de vente de SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 les approuve sans réserve.

Date:

Mention « Lu et approuvé » :

Signature :

FORMULAIRE DE RETRACTATION

(Article L. 221-18 et suivants du code de la consommation).

Si vous souhaitez exercer votre droit de rétractation, vous pouvez utiliser ce formulaire :

Conditions :

- Complétez et signez ce formulaire de rétractation

- Joignez un RIB

- Envoyez-le par courrier à l'adresse suivante : **SARL CONSEIL AUTO IMPORT, 29b rue de la Terre Noire 68350 BRUNSTATT**

- Expédiez-le avant expiration d'un délai de 14 jours ouvrés à compter de la livraison du Véhicule.

Je soussigné(e) (Nom, Prénom) :

Adresse :

Déclare annuler la commande ci-après :

Commande en date du :

Bon de Commande n° :

Motif de résiliation :

Signature du Client :

